**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION**
**LAMBALLE TERRE & MER**
**-22400-**

**RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 DECEMBRE 2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE DIX DECEMBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.*
*Date de la convocation : 4 décembre 2024*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Membres du Bureau :** Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, David BURLOT, Camille CAURET, Daniel COMMAULT, Catherine CORDON *(suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent)*, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Pascal LEBRETON, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY-ROBERT, Caroline MERIAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Michel RICHARD, Annie VALO, Michel VIMONT.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Valérie BIDAUD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Alain GENCE donne pouvoir à Claudine AILLET,
- Alain GOUEZIN donne pouvoir à David BURLOT,
- Josianne JEGU donne pouvoir à Nicole POULAIN,
- Nadine L'ECHELARD donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Anne-Gaud MILLORIT donne pouvoir à Christophe ROBIN,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Claudine MOISAN donne pouvoir à Jean-Luc GOUYETTE,
- Yvon BERHAULT, Josyane BERTIN, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Sylvie HERVO, Marc LE GUYADER, David L'HOMME, Sébastien PUEL, Thierry ROYER, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Annie VALO

**Délibération n°2024-180**

Membres en exercice : 69 Présents : 48 Absents : 21 Pouvoirs : 9

**AFFAIRES GENERALES**
**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président doit rendre compte des délibérations prises par le Bureau dans le cadre des délégations accordées.

Vu la délibération n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations octroyées au Bureau par le Conseil communautaire,

**Après cette présentation :**

Le Conseil communautaire prend acte des délibérations prises par le Bureau lors de la séance du 19 novembre 2024 :

- **Conventionnement**
  - Délibération n°2024-164 – Partenariat avec le SDAEP pour la mise en œuvre d'une animation agricole spécifique sur le périmètre de protection de captage de La Poterie (Lamballe-Armor).
- **Ressources humaines**
  - Délibération n°2024-165 – Approbation des modifications du tableau des effectifs au 1er janvier 2025.
  - Délibération n°2024-166 – Renouvellement de conventions de mises à disposition de personnel.
- **Aide aux projets de recherche et développement structurants et collaboratifs**
  - Délibération n°2024-167 – Attribution de la somme de 30 000 € au profit de Labbé by Gruau, dans le cadre du projet « AGILITY-LOG », labellisé par le pôle de compétitivité Id4Mobility dans le cadre de la convention-cadre Région/Collectivités pour la période 2024-2027.
- **Finances et comptabilité**
  - Délibération n°2024-168 – Octroi de la garantie d'emprunt de Lamballe Terre & Mer à hauteur de 50% pour le remboursement du prêt n°164843 d'un montant de 3 671 006,85 € (soit 1 835 503,43 €) souscrit par la SA HLM « La Rance » auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour la construction de 31 logements locatifs sociaux à Lamballe-Armor.
- **Procès-verbal du Bureau communautaire**
  - Délibération n°2024-169 – Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 8 octobre 2024.

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)
**POUR EXTRAIT CONFORME,**
A Lamballe-Armor, le 17 DEC. 2024
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LAMBALLE TERRE & MER -22-

Certifié exécutoire, compte tenu :
De la transmission en Préfecture le 19 DEC. 2024
De la publication le 19 DEC. 2024

Pour le Président
Par délégation
Lydie MICHEL
Directrice
Administration Générale